



Recyclage Habilitation pour Véhicule Électrique

B0L EXECUTANT OU CHARGE DE REPARATION - B1XL EXPERT AUTO - BEL EXPERT AUTO - B2XL CONTRÔLE TECHNIQUE - 1 JOUR

INTER – INTRA

Objectifs : Préparation en vue du renouvellement des habilitations de B0L, B1XL EXPERT AUTO, BEL EXPERT AUTO, B2XL CONTROLE TECHNIQUE, suivant la norme NF C18-550. Connaître les risques liés à l'électricité sur les véhicules électriques et hybride et limites des différentes opérations électriques, de la consignation et des essais.

Public visé

Toutes personnes qui doivent effectuer de l'expertise auto, des contrôles techniques (expert auto, garagiste, contrôleur,...).

Pré-requis

Pour suivre cette formation, il est nécessaire d'avoir un avis après formation et être titulaire d'une habilitation en cours de validité (-3ans). Une connaissance de base en électricité sur le véhicule concerné, ainsi qu'une connaissance sur la structure d'un véhicule électrique est un plus.

Nombre de participants

10 personnes maximum.

Durée

7 heures soit une journée. Elle comprend au moins 1,5 heures de pratique conformément à l'annexe C de la norme.

Intervenant(s)

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les véhicules et engins électrique ou hybride et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.

Attribution finale

Attestation individuelle de formation, avis après formation du niveau de l'action B0L, B1XL EXPERT AUTO, BEL Expert AUTO, B2XL CONTRÔLE TECHNIQUE et une carte verte d'habilitation vierge à remplir.

Théorie :

Présentation, tour de table et objectifs de la formation :

- ❏ Retour d'expérience depuis la dernière formation
- ❏ Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- ❏ Préciser le rôle des acteurs (exécutant, chargé de réparation, travaux, chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique).
- ❏ Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, ect.).
- ❏ Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- ❏ Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- ❏ Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail d'une intervention, d'un essai avec ou sans voisinage
- ❏ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident et d'incendie
- ❏ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie.
- ❏ Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique
- ❏ Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- ❏ Identifier les dommages au véhicule/engin (atteindre à la superstructure ou aux canalisations isolées, présence de pièces nues, ect.).
- ❏ Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre non électrique et d'ordre électrique.
- ❏ Analyser les risques liés à l'activité :
 - Travaux non électriques (B0L exécutant et chargé de travaux).
 - Véhicule/engin en expertise et pouvant être accidenté (B2XL Expertise auto).
 - Véhicule/engin en contrôle de conformité et pouvant présenter des pièces nues accessibles, des défauts de fixation de canalisations isolées, défaut de continuité de la terre sur la prise de recharge, (B2XL Contrôle technique).
- ❏ Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- ❏ Enoncer les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositif de VAT).
- ❏ Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage : utilisation et domaine d'utilisation.

- ❏ Pour l'Expert Auto : décrire pour le véhicule/ engin, les opérations de la :
 - Consignation/déconsignation
 - Mise hors tension/remise sous tension
 - Pour le contrôle technique : décrire les principes de la mise hors tension.

Pratique :

- ❏ Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (Pour B0L « Chargé de réparation »)
- ❏ Vérifier et compléter l'attestation de consignation (Pour B0L « chargé de réparation »)
- ❏ Identifier, vérifier et utiliser la matériel et l'outillage appropriés
- ❏ Identifier les équipements électriques et zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, etc.).
- ❏ Respecter et faire respecter Les règles et les instructions de sécurité
- ❏ Effectuer des travaux hors tension avec ou sans voisinage
- ❏ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondante à l'habilitation visée
- ❏ Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE
- ❏ Pour les exécutants (B1XL « Contrôle technique ») :
 - Respecter les instructions données par le chargé d'opération
 - Rendre compte de son activité
- ❏ Analyser le risque électrique
- ❏ Organiser, délimiter la zone de travail
- ❏ Respecter et faire respecter la zone de travail pour les experts auto et contrôleurs techniques
- ❏ Identifier la présence de pièces nues accessibles, canalisation électrique isolée détériorée, etc.).
- ❏ Prendre en compte les autres risques (mécaniques, chimiques, etc.).
- ❏ Identifier et contrôler les équipements de protection collective et individuelle.
- ❏ Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE;
- ❏ Décrire le contenu des documents : l'attestation de consignation / déconsignation, mise hors tension/remise sous tension, avis de fin de travail (pour BEL « Expertise auto »).



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'analyse et d'exercices pratiques. PC, vidéo projecteurs, ressources multimédia, EPI, EPC, VAT, Véhicule Électrique ou Hybride adapté à la formation.



Documents Pédagogiques

Un livret de stage dédié aux risques électriques sur véhicules Électrique ou Hybride est fourni au stagiaire.



Suivi / Évaluation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité.
Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

TEMIS-BRINK'S FORMATION : 41-45 Boulevard Romain Rolland 75014 Paris

Tel : 01 47 40 10 10 – formation@temis.fr

SARL au capital de 7 625 € - RDS PARIS 399 309 749 - Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11755229775

Retrouvez nos centres et nos calendriers sur notre site Internet : www.temis-formation.fr